

Fin 1988, la province de Namur po

Falnuée à Mazy, Rouge-mont à Profondeville, Stud à Andenne, Grand-Scleys à Méan : sauf changement, la province de Namur comptera quatre nouveaux terrains de golf cette année encore. Et si un cinquième projet, celui de Halloy, en Brabant, est abandonné, rien ne permet de croire que l'on s'arrêtera là.

Cette mode du golf n'est pas propre aux Namurois : la Région wallonne a, dans ses dossiers, pas moins de 24 demandes de permis. Si toutes ces demandes sont acceptées, on en arriverait, en ajoutant les 10 terrains déjà existants, à 34 parcours. Et nombreux sont ceux qui disent que ce chiffre sera nettement insuffisant, par rapport aux besoins de ce sport en pleine évolution.

Nous avons déjà présenté à l'occasion, certains des projets en cours dans le Namurois. Il est temps de faire

le point sur l'ensemble de la question.

MAZY : dans un site classé

Le projet de Mazy est le plus avancé. Le permis de bâtir a été délivré le 28 juillet dernier, et les travaux de préparation des greens (alentours des trous) sont en cours. Un practise (terrain d'entraînement) est déjà ouvert. Quatre trous devraient être fonctionnels au printemps et neuf en fin d'année.

C'est autour de la belle ferme de Falnuée, de part et d'autre de l'Orneau et de la ligne de chemin de fer Gembloux-Jemeppe, que s'étendent 45 hectares de prairies. Le site est très beau : le fond d'une vallée, traversée de rangées de peupliers et bordée de collines boisées. La ferme de Falnuée est classée. Sa tour remonte au 13^e siècle.

Le domaine appartenait au comte de Salalberi, qui l'a vendu à deux frères, Eric et Jean Jottrand. L'un est biologiste, et l'autre ingénieur architecte, établi à Mazy. Ils ont constitué, le 6 mars 1987, une société coopérative appelée « Ferme-château de Falnuée ».

Comme pour les autres golfs, le terrain de Mazy sera accessible aux seuls membres, ceux-ci devant s'acquitter d'un droit d'entrée et d'une cotisation annuelle. Particularités : le droit d'entrée (40.000 F) permet au membre de devenir coopérateur ; le montant de la cotisation sera proportionnel à l'âge. Les prix sont relativement bon marché, en comparaison avec ce qui se pratique en Brabant wallon. On compte sur 500 membres ; il y a déjà 100 inscrits.

Le parcours (5.750 m) respectera le relief naturel. L'aspect général de la ferme sera également conservé, et la création du golf sera même l'occasion de restaurer et de mettre en valeur cet ensemble en voie de délabrement. Des annexes laides ont déjà été démolies. Les anciennes écuries accueilleront le club-house ainsi qu'une salle de réception et un « pro-shop » (magasin). Le corps de logis servira d'habitation au concierge et, en attendant la restauration des écuries, de club-house et de vestiaire. La tour-donjon sera aussi remise en état.

ANDENNE : dès Pâques

Autre projet mûr bien que plus modeste : la ferme du Moulin, au hameau de Stud, sur les hauteurs d'Andenne, en direction de Bonneville. Plus modeste car il s'agira d'un neuf trous seulement.

Les promoteurs sont M.

Freddy Chasseur, M. Jodan, ingénieur agronome et son épouse, Mme Josiane Colson. La ferme du Moulin appartient aux Jadin ; elle deviendrait club-house avec restaurant.

Ceux-ci ont aussi achevé quinze hectares de terrain tout autour, pour y créer un parcours de 2.650 m. Investissement total : 24 millions.

les travaux d'aménagement des bâtiments et du circuit sont en bonne voie. Le drainage, dépierrage, terrassements. But des auteurs : ouvrir dès le dimanche de Pâques, 3 avril.

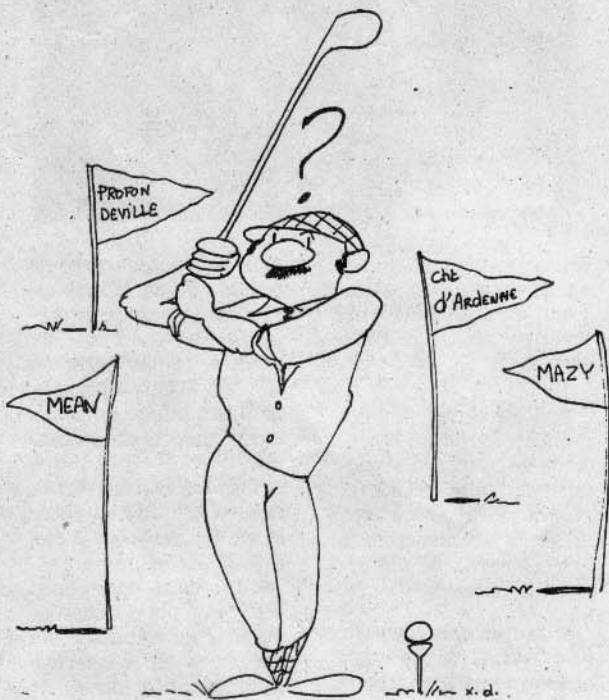
Droit d'entrée et cotisation annuelle seront modestes. Le droit d'entrée est élevé qu'ailleurs (c'est logique puisque c'est plus petit) : 18.000 F, avec une réduction de moitié cette année-ci.

Contrairement aux autres terrains de la région, le golf d'Andenne n'est pas passé par la procédure classique d'octroi de permis. On lit par ailleurs que l'absence de réglementation propre à ce genre nouveau d'infrastructure, a parfois amené un certain flou dans la politique des autorités administratives. Andenne en a profité.

MEAN : avec « Les Arcs »

A Méan, c'est à nouveau d'un 18 trous qu'il s'agit. Le dossier administratif est terminé, mais les études techniques et financières poursuivent. On devrait avoir plus clair dans un mois à six semaines.

la ferme du Grand-Scleys et ses 110 hectares appartiennent à une immobilière appelée Planemim, qui est chargée de la « Bureau d'études comptable et fiscal » (34 avenue Louise, à Bruxelles) d'examiner la faisabilité du projet. Ce golf serait particulièrement étendu : le pa



Une mode ? Un feu de paille